

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **21 (1885)**

Heft 24

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

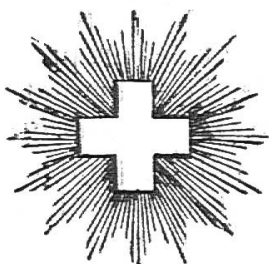
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUUY

15 DÉCEMBRE 1885.

XXI^e Année.

N^o 24.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Pédagogie française. — Pédagogie italienne (suite). — Circulaire du Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise à ses membres. — Pensée du père Girard. — Questions d'histoire nationale. — Encore un vétéran de l'enseignement. — Extrait du rapport du jury de concours pour l'enseignement primaire à Neuchâtel. — Bibliographie. — Nécrologie : Ulysse Guinand ; Marc Monnier. — Partie pratique : Français. Etudes diverses. Examens pour l'obtention du brevet primaire neuchâtelois. — Mathématiques : Problèmes sur le trapèze. — Correspondances.

PÉDAGOGIE FRANÇAISE

Cours de pédagogie théorique et pratique par Gabriel Compayré (1)

M. Compayré, docteur ès-lettres, professeur aux Ecoles normales supérieures et auquel la science pédagogique est redevable d'une très remarquable *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*, dont nous avons rendu dans le temps un compte détaillé, nous envoie aujourd'hui un exemplaire du cours de pédagogie qu'il professe aux Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices de Paris. Ce cours est distribué pour l'impression en vingt-quatre leçons d'une égale étendue, où il passe d'abord successivement en revue l'éducation en général, l'éducation physique, l'éducation intellectuelle, l'éducation des sens, la culture

(1) Paris, librairie classique de Paul Delaplane, rue Monsieur le Prince 48 — 466 pages

de l'attention envisagée par l'auteur comme une faculté spéciale, la culture de la mémoire, celle de l'imagination, les facultés de réflexion, jugement, abstraction, raisonnement, la culture de la sensibilité, l'éducation morale proprement dite qu'il sépare de la précédente, la volonté, la liberté et les habitudes, les sentiments supérieurs, l'éducation esthétique, l'éducation religieuse; voilà pour la première partie, pour la pédagogie théorique selon la division adoptée par le savant professeur français.

Suit la partie à laquelle il a donné le nom de pratique (les Italiens l'appelleraient méthodique) et où M. Compayré étudie les méthodes en général, la lecture et l'écriture, les leçons de choses dont il forme un exercice distinct, l'étude de la langue maternelle, l'enseignement de l'histoire, celui de la géographie, l'enseignement des sciences (arithmétique, géométrie, notions de physique et de sciences naturelles) la morale et l'instruction civique, le dessin avec la musique et le chant, les autres exercices de l'école parmi lesquels il range la gymnastique, le travail manuel à l'école, *les exercices de tir*. Les deux dernières leçons sont consacrées aux récompenses, aux punitions et à la discipline en général.

C'est, comme on voit, un cours assez complet de pédagogie. Aussi l'analyse que nous nous proposons d'en faire prendra quelques articles où nous nous proposons d'examiner avec l'attention qu'il mérite le nouvel ouvrage de M. Compayré. Nous voudrions bien y retrouver la hauteur de vues, la vaste érudition et le talent d'écrivain que nous admirions dans le grand ouvrage en deux volumes que nous citions tout à l'heure, mais que nous n'avons pas constatées au même degré dans *l'histoire de la pédagogie* dont un compte-rendu rapide a paru dans *l'Éducateur* de l'année dernière (p. 81).

(A suivre)

ALEXANDRE DAGUET.

PÉDAGOGIE ITALIENNE.

(Suite)

La pédagogie est la science de l'éducation humaine.
GIUSEPPE ALLIÉVO.

C'est dans le *Nouvel Educateur* de Rome, que paraît depuis le commencement de l'année qui va finir, *l'Histoire de l'Éducation à l'usage des élèves des écoles normales*, par M. André Gelmini. Dans cette publication un peu prolixe, nous trouvons aussi la pédagogie noyée dans la littérature, du moins en ce qui concerne les origines. Sans contredit, et notamment en ce qui regarde la Pé-

ninsule, la science éducative proprement dite n'apparaît qu'avec la Renaissance, et les premiers éducateurs ou écrivains pédagogiques sont des *humanistes* (1). Tels sont Vittorin de Feltre, Maffeo Veggio, Aeneas Sylvius, Piccolomini. Mais Vittorin de Feltre est traité assez sommairement dans les leçons de M. Gelmini. C'est cependant dans cet humaniste éminent que nous saluons le premier vrai pédagogue de l'Italie et même des temps modernes, le grand homme d'école de l'école de Platon qui, dans *la Maison joyeuse de Mantoue*, (c'est le nom de son école privée), avait déjà pris pour but de l'enseignement et de l'éducation *le développement harmonique de toutes les facultés de la jeunesse*. Vittorino Rambaldoni de Feltre peut être considéré comme un devancier remarquable de Comenius, sans que pour cela cependant on puisse l'en appeler le précurseur ; car il n'a pas, que nous sachions, connu et pratiqué systématiquement la méthode *intuitive* qui a immortalisé le pédagogue slave.

Il ne faut pas voir davantage en lui, comme quelques enthousiastes excessifs, un précurseur de Fröbel dans l'institution des *Jardins d'enfants* ; car, ainsi que le faisait judicieusement remarquer S.-F. de Dominicis : « Les institutions de Vittorino Rambaldoni nous paraissent plus inspirées par d'heureux instincts que gouvernées par un rigoureux enchaînement du *processus scientifique* (2). »

« Pendant que pour Fröbel, dit encore M. de Dominicis, le jardin d'enfants pose les fondements rationnels de toute éducation complète, embrassant l'être humain, et destinée à le suivre dans toutes les phases de la vie, pour Vittorino de Feltre, les jeux et les plaisirs de l'école n'étaient qu'un moyen empirique et génial de rendre la classe aimable aux natures juvéniles. »

Peut-être, par ces *enthousiastes excessifs* qui voient en Vittorin de Feltre l'inventeur des *Jardins d'enfants*, MM. Dominicis et Paglia ont-ils voulu désigner M. Emmanuel Celesia, auteur également d'une *Histoire de la Pédagogie italienne*, en deux volumes, si je ne me trompe, et qui, dans le chapitre XIX de son premier volume autographié, dont il a bien voulu gratifier l'*Educateur*, parle de Vittorino de Feltre comme d'un précurseur de l'abbé Aporti qui a fondé les salles d'asile en Italie, et de Fröbel, l'instituteur des *Jardins d'enfants*. Mais c'est tout à fait en passant que M. Celesia rapproche ces deux pédagogues illustres, à propos du beau nom de *Maison joyeuse* que portait l'école ou pensionnat de Mantoue. On ne peut d'ailleurs se refuser à reconnaître une certaine analogie entre les alphabets *peints de diverses couleurs*, imaginés par Vittorin pour faciliter et égayer l'étude de la lecture et quelques-uns des procédés de Fröbel. Le tableau que nous trace de l'institution de Vittorin de Feltre, M. Celesia, est d'ailleurs des

(1) Humanistes est le nom qu'on donne aux beaux esprits de la Renaissance.

(2) Voir le *Nuovo Educatore*, article de M. Paglia, dans le n° du 26 avril 1884.

plus attrayants et des plus instructifs que nous connaissions du grand éducateur, et nous comptons en faire notre profit dans une biographie de cet admirable conducteur de la jeunesse.

En parlant de l'histoire de la pédagogie, écrite par des Italiens, nous aurions tort d'omettre le livre remarquable où, en moins de cent pages, le philosophe éducatif de Turin, M. Alliévo, a su nous offrir un résumé, non seulement de la pédagogie italienne, mais de celle de quelques-uns des peuples les plus civilisés.

Le résumé de l'histoire de l'éducation, dont nous avons fait suivre notre Manuel de pédagogie, a eu dernièrement, ainsi que le Manuel proprement dit, les honneurs d'une traduction italienne, grâce à la bienveillance de deux grands amis de l'instruction publique, MM. Vincenzo di Castro et Gazetti.

Ces Messieurs ont cru devoir publier séparément les préceptes et l'histoire. Nous songeons si peu à nous en plaindre que nous avons été sur le point d'en faire autant pour la cinquième édition, qui va être bientôt mise en vente. Mais ce dont nous ne pouvons prendre aussi aisément notre parti, c'est de certaines *altérations de pensée* qu'un des collaborateurs du *Subalpino*, M. Billia, reproche avec raison à nos traducteurs. M. Billia va plus loin et pense que l'Italie, qui a produit des pédagogues comme Rayneri, est assez riche de son propre fonds pour n'avoir pas besoin de faire des emprunts à l'étranger.

M. Billia nous permettra de lui rappeler la différence qui existe entre des traités philosophiques et de longue haleine comme ceux de l'illustre Rayneri, dont nous nous honorons d'avoir mérité l'amitié, et notre modeste manuel destiné aux jeunes gens qui se préparent à l'enseignement.

(A suivre).

A. DAGUET.

LE COMITE CANTONAL

de la Société pédagogique vaudoise a adressé à ses membres la circulaire suivante :

Messieurs et chers collègues,

L'ordre du jour de notre dernière réunion générale était si chargé que la discussion des rapports absorba tout le temps réservé à la partie administrative. Il ne put y avoir aucun échange de vue sur ce dernier point, chose que nous croyons regrettable.

Pour favoriser le développement de notre société, votre comité avait l'intention, par exemple, de nantir l'assemblée d'une proposition tendant à la désignation, dans chaque district, d'un *membre correspondant* qui, avec le consentement de sa conférence respective, aurait fonctionné comme délégué ou membre suppléant du comitécantonal, quand l'urgence d'une consultation aurait été démontrée.

Etant donnée la situation toute particulière qui nous est faite à l'heure présente, par la suppression des inspecteurs scolaires et surtout par la révision prochaine de la loi sur l'instruction primaire, nous n'avons pas hésité un instant de désigner, au moins à titre d'essai, ces correspondants dont nous vous parlons, espérant que nos collègues approuveront cette démarche. Nous la croyons d'autant plus nécessaire que les personnes qui, jusqu'ici, ont mis leur activité au service de la société ont généralement constaté l'insuffisance des relations ordinaires, sinon l'absence des informations indispensables à l'étude des diverses questions.

Correspondances faciles, renseignements prompts et circonstanciés, ainsi se résumeront les avantages de cette organisation qui contribuera, nous l'espérons aussi, à resserrer nos liens de confraternité.

Voilà pour ce qui concerne plus particulièrement la vie de notre société.

Pour donner suite à ses travaux, et après entente avec le Département de l'instruction publique, nous soumettons à l'étude des conférences la 2^{me} question posée par le comité central de la Société des Instituteurs de la Suisse romande.

Elle sera discutée au Congrès de Porrentruy et figure en tête du N° 21 de l'*Educateur* comme suit :

Les écoles enfantines sont-elles organisées dans nos cantons, de manière à répondre à leur but ?

Dans la négative, quelles réformes devraient être apportées à l'état de choses actuel ? L'application de la méthode Frœbel, en particulier, serait-elle possible ?

Est-il désirable que l'institution de ces écoles se généralise même à la campagne ?

Quelles seraient enfin les mesures pratiques nécessaires pour que le personnel enseignant de ces écoles soit mis à la hauteur de son importante mission ?

Ce choix nous semble se justifier de lui-même. Chacun de nous sait que les débats sur cette question furent ouverts dans notre réunion de 1880 par la discussion relative à l'enseignement élémentaire du langage, sans que dès lors les écoles enfantines de notre pays aient vu leur organisation s'améliorer d'une manière notable. Cependant les conclusions déduites de sujets bien différents convergent aujourd'hui vers une même fin : la nécessité de comprendre et d'administrer mieux les soins donnés à la première enfance. Il y a plus, une étude approfondie de la méthode Frœbel s'impose comme corollaire des vœux émis et votés dans nos récentes discussions sur l'enseignement des travaux manuels.

En recommandant ces questions à votre examen consciencieux et bienveillant, nous saisissons, chers collègues, l'occasion de vous assurer de notre entier dévouement.

AU NOM DU COMITÉ CANTONAL :

Le président,
E. TROLLIET.

Le secrétaire,
L. BEAUSIRE.

PENSÉE DU PÈRE GIRARD

Les plus grands coupables sont aussi des hommes et tout en frappant leur indigne conduite, un gouvernement humain ne saurait perdre de vue l'être moral qui doit s'amender. Même en ne prenant les choses que du côté de l'intérêt social, il faut penser à ramener le criminel, de peur que, rendu à la liberté, il ne rentre dans ses premières habitudes et ne s'y livre avec d'autant moins de retenue qu'il aura moins à perdre.

De l'établissement que nous méditons seront bannies les injures des gardiens, les mauvais traitements, les coups; tout cela aigrit l'âme et la ferme au repentir. Nous réclamons un régime de fermeté, mais tempéré par la douceur.

Rapport sur l'organisation morale d'une maison de correction.

QUESTIONS D'HISTOIRE NATIONALE

1^{re} question. — Dans son livre sur la Germanie (28) Tacite nous apprend que les Helvètes occupaient, dans le principe, les contrées situées entre le Rhin, le Mein et la forêt hercynienne (le Harz). Plus tard, ils s'avancèrent vers l'alpe souabe et pénétrèrent dans le pays appelé Suisse aujourd'hui. Mais, à *quelle époque les Helvètes ont-ils pénétré dans les contrées auxquelles ils devaient donner leur nom?*

Étaient-ils déjà établis lorsque, sous la conduite de Divico, ils émigrèrent en Gaule, 112 ou 113 avant J.-C., après la bataille de Noréa ?

2^{me} question. — Connait-on les noms des quatre tribus ou peuplades dont se composait la nation des Helvètes, selon César ?

3^{me} question. — D'où vient le nom de Berne et celui de Lucerne ?

4^{me} question. — Dans la fameuse journée du 10 août, les Suisses de la garde royale étaient-ils, comme on l'a prétendu, les satellites de l'absolutisme ou les défenseurs de l'ordre constitutionnel et de la liberté ?

ENCORE UN VÉTÉRAN DE L'ENSEIGNEMENT

M. Hinnen, instituteur primaire, puis maître et directeur d'Progymnase de Thoune, a atteint sa 50^e année de service dans l'enseignement public. Ce vétérán de l'enseignement est encore en pleine activité comme maître d'anglais et de français, en dépit de ses 70 ans qu'il porte allègrement. Nous souhaitons, dit le *Berner-Schulblatt*, à cet homme de mérite de bonnes années encore et une pension convenable, quand il se retirera de l'école. Il enseigne à Thoune depuis 39 ans. Malheureusement, en Suisse, on ne vous tient compte dans un canton ou dans une localité de ce qu'on a fait dans une autre, en contradiction avec le beau principe : *tous pour un et un pour tous*, qu'on invoque volontiers quand cela ne coûte rien.

EXTRAIT DU RAPPORT DU JURY DE CONCOURS

pour l'enseignement primaire à Neuchâtel. (1)

Le jury appelé à se prononcer sur les travaux de concours du corps enseignant primaire neuchâtelois, en avait quatre à examiner : I et II, deux cartes de géographie, III, un recueil de mots et IV, un essai de sténographie.

Les cartes offraient un grand intérêt. Une première carte murale de 1^m,65 de long et de 1^m,11 de haut avec la devise : *Prie et travaille*, représente les contours du canton de Neuchâtel, d'assez grande dimension pour être vue de tous les coins de la salle ; plus les chaînes de montagnes, cours d'eau, chemins de fer, routes principales et localités les plus importantes. C'est une carte, muette pour la partie physique, et parlante à demi, pour les localités. Mais comme la carte manque de parallèles et de méridiens, le jury pense que quelques données feraient bien dans cette carte élémentaire. Les montagnes aussi sont un peu primitives et les points saillants sont noyés dans l'ensemble des hauteurs de plus médiocre ou petite dimension. On voudrait que les chemins de fer ne fissent pas oublier les routes. Ce pays gagnerait aussi à être isolé de ceux qui l'entourent par un dessin spécial. Il y a profusion de noms. Cependant, quels que soient les défauts de cette carte au point de vue de l'art, comme elle a de vrais mérites au point de vue pédagogique, le jury lui a décerné un prix.

(1) Nous extrayons les lignes qu'on va lire de l'instructif rapport présenté au nom du jury par M. Barbezat, directeur des écoles municipales.

La seconde carte géographique présentée au jury a pour devise : « *La géographie qui convient à l'enfance fait suite aux leçons de choses.* » Cette carte offre justement les mérites artistiques qui font défaut à la précédente. C'est un travail soigné, limé, léché jusque dans les moindres détails. Néanmoins, elle donne lieu aussi à quelques critiques. C'est d'abord à propos du 47° parallèle en ce qui concerne Neuchâtel. On trouve des noms de lieux mal orthographiés (Valengin pour Valangin, etc.) d'après les idées particulières de M. de Mandrot. On voudrait aussi que les frontières y fussent laissées en blanc comme dans la carte de Dufour, dont l'auteur a eu le tort de s'écarter en quelques points essentiels. Cette carte est en revanche plus complète. On y voit les hameaux et les maisons isolées, les profondeurs du lac, les stations lacustres y sont indiquées avec exactitude. Aussi le jury décerne à l'auteur de ce second travail, un prix égal à celui de la première carte. Ces deux cartes, d'ailleurs, ont l'avantage de se compléter réciproquement ; la première convenant mieux à l'enseignement élémentaire et collectif ; la seconde à l'enseignement plus avancé.

Le recueil de mots est considérable ; 20,000, s'il vous plaît. Mais les étymologies laissent à désirer et parfois même l'orthographe ; un recueil pareil exige une connaissance approfondie de la linguistique. Le jury, dans son rapport, rappelle à ceux qui voudraient traiter avec succès cette matière, le Cours éducatif du père Girard, où on trouve 190 familles de mots (voir tome II. 2^e partie) et où l'illustre pédagogue, se préoccupant avec raison de faire saisir aux enfants le sens des mots, a soin de faire entrer chacun des vocables dans une phrase. En dépit de ces observations, le jury croit devoir accorder un encouragement à l'auteur de ce travail.

Le travail sténographique soumis au jury avec la devise anglaise : *Le temps c'est de l'argent*, offre la traduction en sténographique d'un recueil de poésies neuchâteloises. C'est une tentative louable pour introduire la sténographie dans le canton de Neuchâtel. Le système employé ici est celui de Duployé, qui est le plus en vogue dans les pays de langue française ; l'auteur évidemment ne connaît pas les autres systèmes usités dans la Suisse allemande et en Allemagne. Mais comme il se sert avec aisance et facilité du système qu'il applique, le jury a décidé de lui accorder un encouragement comme au précédent.

Comme le fait observer le rapporteur du jury en terminant un mémoire écrit avec le soin et le tact qui le distinguent, on espère que les travaux de concours gagneront en nombre et en importance dans les années suivantes

L'auteur d'un travail n'obtient pas du premier coup les prix les plus élevés, il trouve déjà une certaine satisfaction dans l'effort qu'il a tenté et se forme à un travail plus ardu qui trouvera sa rémunération dans un concours subséquent.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas en relief pour l'enseignement de la géographie, par Henri MAYER. — Chez Bertaux, éditeur géographe, Paris, rue Serpente, 25, et Stapelmohr, à Genève.

M. Henri Mayer vient de publier deux atlas en relief, dont l'un, destiné à l'enseignement élémentaire, comprend 12 cartes et se vend au bon marché fabuleux de 4 francs cartonné et de 5 francs en demi-reliure de toile. Le second, formant un atlas plus complet, se compose de 28 cartes et coûte 8 francs cartonné, 9 francs avec demi-reliure de toile. Cette publication, format in-4°, est digne, par son exécution remarquable, de faire son chemin dans notre pays. Peut-être les autres pays sont-ils un peu trop sacrifiés à la France. Voici au reste l'appréciation d'un professeur de géographie, bien connu à Genève, M. Rosier, l'un des collaborateurs, à ce qu'il paraît, d'une feuille pédagogique paraissant tous les samedis à Genève, sous le titre de l'*École primaire genevoise*, et dont nous entretiendrons quelque jour nos lecteurs. Voici quelques passages de la critique de M. W. Rosier :

C'est surtout de cartes semblables qu'on peut dire qu'elles parlent aux yeux. Ceux à qui les doubles rangées de hâchures droites et uniformes, par lesquelles on représente trop souvent les montagnes dans les atlas pour les écoles, ne disent rien et qui ne peuvent parvenir à se figurer la configuration d'une contrée, ses plaines, ses plateaux, ses montagnes et ses vallées, s'en rendront immédiatement compte au moyen de l'Atlas dont nous parlons.

La carte des Alpes françaises, en particulier, est admirable de netteté. On y voit, pour ainsi dire, les cours d'eau sortir des glaciers, descendre dans les vallées d'abord étroites et à forte pente, puis plus larges et moins inclinées, et enfin entrer dans la plaine où ils viennent s'unir au Rhône. La différence de pente entre les deux versants occidental et oriental des Cévennes et des Alpes, est aussi fort bien reproduite. Dans la carte d'Asie, les plateaux élevés et les hautes chaînes de la région centrale, et, dans celle de l'Amérique du Sud, la longue arête des Andes, frappent, dès l'abord, les regards.

L'Afrique est mise à jour; les données fournies par les voyageurs modernes sont maintenant assez nombreuses pour que l'on puisse fixer d'une manière certaine pour quelques régions, approximative pour d'autres, les grands traits de l'orographie. Au Nord et au Sud du Congo moyen, le relief n'est pas connu et l'auteur s'est prudemment borné à indiquer là un simple plateau, prolongement des terrasses voisines, et dont l'existence est tout au moins vraisemblable.

Sans doute, le travailleur attentif remarquera quelques déficiences : des échelles de hauteur qui diffèrent suivant les cartes, quelques fleuves qui ne tombent pas toujours au fond des vallées et un certain nombre d'omissions. N'oublions pas qu'il s'agit d'un essai qui pourra être remanié et qui est déjà fort bien réussi. Tel qu'il est, cet atlas, clair et d'une lecture facile, peut rendre de grands services à la jeunesse studieuse.

NÉCROLOGIE

ULYSSE GUINAND — MARC MONNIER

Les journaux politiques ont annoncé la mort de M. Ulysse Guinand, ancien professeur à Neuchâtel et à Lausanne, où il est mort les premiers jours de novembre. Ulysse Guinand était né aux Brenets, en 1809.

Ulysse Guinand a pris place parmi les écrivains historiques et les publicistes, par divers ouvrages, comme les *Fragments neuchâtelois*, l'*Histoire du gouvernement de Neuchâtel, de 1707 à 1832*. Républicain de la veille et d'un désintéressement admirable, Guinand dut quitter Neuchâtel en 1831, bien qu'il n'eût pris aucune part à la levée de boucliers de Bourquin, et a vécu dès lors à Lausanne.

Mais ce n'est pas le publiciste ou le patriote qui nous occupe en ce moment. Nous voulons parler de l'homme d'école et de l'écrivain pédagogique. Comme professeur, M. Guinand avait, dit-on, le *feu sacré*, c'est-à-dire le don de captiver et d'enthousiasmer ses élèves. Or, c'est là l'essentiel pour un professeur d'histoire, si l'on en croit le Docteur Troxler, notre grand publiciste et philosophe national, trop oublié de la génération présente en Suisse ; car en Allemagne la renommée du philosophe lucernois va grandissant ; il y est salué le philosophe de l'avenir. Au don de communiquer la flamme, d'autres préfèrent le raisonnement analytique.

Comme écrivain pédagogique, Guinand est connu par ses *Esquisses de la Terre*, dont les éditions se sont succédé avec rapidité pendant une longue série d'années et dont quelques-unes, les dernières, avaient le tort de reproduire des erreurs manifestes en histoire. Par exemple, la date de l'origine de la Confédération restait invariablement fixée à l'année 1308, comme au Palais fédéral. Aujourd'hui les manuels de Guinand ne cadrent plus avec la méthode d'enseignement, qui met la nomenclature à l'arrière-plan et le relief au premier. Mais il y aurait injustice à ne pas reconnaître les services rendus par le géographe neuchâtelois ou vaudois à l'étude de la Terre et de ses habitants.

De plus, Guinand nous laisse à tous un noble exemple de dévouement, par le sacrifice qu'il a fait de ses intérêts personnels à ses convictions politiques d'abord, religieuses ensuite. Il faut cependant regretter qu'il ait crû devoir, par respect pour ces dernières, s'isoler de ses collègues et se tenir à l'écart du mouvement littéraire et intellectuel. Ce n'est pas la seule intelligence d'élite que le particularisme religieux éloigne du milieu dans lequel et sur lequel il pourrait exercer une salutaire influence.

En traçant cette notice nécrologique, il nous souvient, non sans quelque remords, de n'avoir rien dit du célèbre professeur et écrivain qu'a perdu cette année l'Université de Genève, Marc Monnier. Quoique n'appartenant pas à la Suisse par son origine et que, par ses tendances, il fût plus Français que Suisse (d'autres diront cosmopolite), Monnier a occupé une trop brillante place chez nous dans l'enseignement et dans les lettres pour pouvoir être passé sous silence dans la nécrologie pédagogique de la Suisse française. Nous lui consacrerons une prochaine esquisse, où nous aurons l'occasion de dire un mot de son spirituel et substantiel ouvrage intitulé : *De la Renaissance à Luther*, et peut-être aussi du volume suivant : *De Luther à Shakespeare*, ces livres qu'on a appelés le *Testament littéraire* du poète, du romancier et de l'historien littéraire.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

Etudes diverses.

Sujets proposés dans le n° 17.

1. Les mots *vasistas*, *bivouac*, *havresac* et *chenapan* sont des termes allemands francisés.

Vasistas, provient de l'expression *Was ist das ?* (Qu'est-ce que cela ?)

Bivouac, vient de *bei Wache* (pour la garde).

Havresac a été formé de *Haber* (avoine) et *Sack*. Ce mot signifie donc littéralement *sac à avoine*.

Chenapan dérive de *Schnapphahn*, mot formé du verbe *schnappen* (happer) et du substantif *Hahn* (coq).

2. On met un trait d'union après *non* quand ce mot est suivi d'un substantif et dans les expressions : *non-seulement*, *non-recevoir*, *non-être*. Quand le mot *non* est suivi d'un adjectif, on ne met pas le trait d'union.

3. Les noms des notes de musique sont invariables.

NOUVEAUX SUJETS.

1. Devant quels mots élide-t-on l'e final de *entre* pour le remplacer par l'apostrophe et quand doit-on relier par un trait d'union ce mot à celui qu'il précède ?

2. Faire la liste des noms terminés par *ail* qui prennent *s* au pluriel.

F. A.

Examens pour l'obtention du brevet primaire neuchâtelois ⁽¹⁾

TRAVAUX ÉCRITS DE LA SESSION D'AUTOMNE 1885

A. COMPOSITION : *Un voyage en Suisse.*

B. DICTÉE : *La Mecque.*

(d'après Elisée Reclus).

La Mecque, la ville sainte, vers laquelle se dirigent, à l'heure de la prière, le regard et les mains des Musulmans de toutes sectes, n'est pas une grande agglomération. Elle est située entre des collines nues et des espaces sableux, qui s'inclinent vers le nord ; l'ensemble de ses quartiers se prolonge dans le même sens et se continue par des campements, amas de huttes, où gisent entre autres les descendants appauvris de la peuplade à laquelle appartenait Mahomet. Les rues, assez larges, afin de donner passage à la masse des pèlerins, convergent toutes vers la place occupée par la masse quadrilatérale de la sainte Mosquée.

L'édifice, monument sans beauté, que l'on a dû souvent réparer, est un ensemble de constructions basses, avec coupoles et minarets, formant colonnade à l'intérieur. Des écoliers se groupent entre les arcades autour de leurs maîtres ; les prédicateurs y péroront, et, pendant les solennités, la foule des étrangers s'y presse en flots entre-croisés. Au centre de la cour s'élève la Kaaba, masse quadrangulaire d'une douzaine de mètres de hauteur, fermée d'une porte d'argent. Dans le mur extérieur, près de la porte, est encastrée la fameuse pierre noire, aérolithe dont les morceaux brisés sont retenus par un cercle d'argent. C'est la pierre sainte qu'un ange a remise à Ismaël, et qui prendra la voix pour témoigner en faveur de ceux qui l'ont baisée de lèvres pures. Au-dessus de l'édifice, assimilée poétiquement à une fiancée, un voile de soie noire flotte en

(1) Nous sommes redevables de cette communication à M. le prof. Biolley, vice-président du jury de l'enseignement primaire.

longs replis avec un frémissement causé, disent les pèlerins, par le mouvement d'ailes des anges. Quatre oratoires s'élèvent aux quatre coins de la tour ; ce sont les lieux de prière des quatre sectes orthodoxes des Mahométans. Dans l'un jaillit une fontaine, eau sainte qui s'élança du sol pour sauver Agar et son fils quand ils erraient désespérés dans le désert. Cette eau, légèrement saline, est censée guérir tous les maux, mais un chimiste qui l'a analysée l'a trouvée souillée de matières organiques provenant des égouts de la ville.

Pendant le pèlerinage, le nombre des hommes et des femmes qui se pressent devant la Kaaba et la fontaine s'élève parfois à sept mille cinq cents fidèles. Quand tous s'inclinent à la fois, comme sous un vent d'orage, se frappant la poitrine et récitant leurs prières avec frénésie, cette multitude bigarrée où se rencontrent des individus accourus de tous le monde musulman, des îles de l'Inde, des steppes sibériennes (1), des rives du Nil, présente un spectacle unique ; nulle impression n'est plus forte, et l'on a vu des extatiques invoquer la mort pour que le paradis continuât cette joie divine qui les emplit ; d'autres, se crever les yeux pour que leur regard ne fût point frappé par une autre vue.

A l'entrée des pèlerins dans l'enceinte, une de leur premières cérémonies est de courir sept fois autour de la Kaaba, vêtus d'une simple chemise, quels que soient le froid de la nuit ou la chaleur du jour. Pour être complètes, les cérémonies du pèlerinage doivent comprendre une course à la sainte montagne d'Arafat, à quelque trente kilomètres au nord-est de la Mecque. C'est un croupe granitique de soixante et un mètres de haut, mais de plusieurs kilomètres de tour ; elle doit évidemment sa sainteté traditionnelle, aux yeux des Musulmans à la source abondante qui j'aillit d'une fissure du roc, et qui, captée et amenée à la Mecque par un aqueduc souterrain, sert à alimenter partiellement la ville.

MATHÉMATIQUES.

Avis. — La table des matières publiées pendant l'année 1885, paraîtra dans le n° du 1^{er} janvier.

Nous publions aujourd'hui tout ce qui nous reste en portefeuille de la partie mathématique ; on comprendra que nous tenions, pour éviter l'encombrement, à liquider tous ces travaux avant la publication du *traité de géométrie* que nous avons annoncé dernièrement.
(Sous-rédaction).

(1) Plusieurs auteurs font *steppes* du genre maculin, mais l'usage a prévalu de le faire féminin.

C. PROBLÈMES. — A. *Aspirants.*

1. Dans un vase cylindrique en partie plein d'eau dont le rayon de la base a 0,032, on laisse tomber une sphère métallique qui fait élever le niveau du liquide de 0^m,02. Quel est le rayon de cette sphère ?

Rép. : 24^{mm},8578.

2. Une tangente et une sécante par rapport à une circonférence partent du même point; la tangente mesure 2^m,04 et la partie intérieure de la sécante 1^m,45. Déterminer la partie extérieure de cette sécante.

Rép. : 1,44 ou 2,89.

Théorie pour les aspirants et les aspirantes : *Division des nombres décimaux.*

B. *Aspirantes.*

1. Les fonds fournis par deux associés pour une exploitation industrielle ont produit un bénéfice de 3217 fr. 50 qui forment le 13 % du capital social. La mise du premier associé a été engagée pendant 8 mois 10 jours, tandis que la société a utilisé la mise du second pendant un an 4 mois 20 jours (année de 360 jours). Déterminer la mise et le bénéfice de chaque associé sachant que la mise du premier est à celle du second comme 12 $\frac{4}{7}$ est à 10 $\frac{2}{35}$

Rép. : 13,750 mise du premier ; 11,000 du second.

Bénéfices : 1237,50 du 1^{er} ; 1980 du 2^{me}.

2. Un ouvrier qui quitte son atelier après avoir travaillé pendant 8 $\frac{1}{3}$ heures a fait les 0,9 de son ouvrage. Sachant qu'il a commencé à travailler à 6 h. 10 minutes avant midi et qu'il s'est reposé depuis 11 $\frac{1}{2}$ heures à 1 h. 20, on demande jusqu'à quelle heure il aurait dû travailler pour achever son ouvrage dans la même journée ?

Rép. : 5 h. 15 $\frac{5}{9}$

PROBLÈMES SUR LE TRAPÈZE.

a) *Ecoles primaires.*

1. Les deux côtés parallèles d'un trapèze de 16^m,10 de hauteur mesurent ensemble 32^m,80. Si du sommet des angles adjacents à la petite base on abaisse des perpendiculaires sur la grande base, on détermine deux triangles ayant l'un 14^{mc},49, l'autre 20^{mc},93 de surface. Trouver la longueur de chacune des bases.

2. Les deux côtés parallèles d'un trapèze mesurent l'un 68 mètres, l'autre 47^m,50. Si, de l'une et de l'autre des extrémités de la petite base, on abaisse une perpendiculaire sur la grande, les deux triangles ainsi déterminés présentent une surface totale de 389^{mc},50. Évaluer en ares la contenance du trapèze.

3. La grande base d'un trapèze mesure 19 mètres. Si, de l'une et de l'autre des extrémités de la petite base, on abaisse une perpendiculaire sur la grande, on obtient deux triangles présentant une surface totale de $20^{\text{m}^2},8250$. Le trapèze ayant $9^{\text{m}},80$ de hauteur, trouver la longueur de la petite base.

4. Si, de chacune des extrémités de la petite base d'un trapèze de $4^{\text{m}},80$ de hauteur, on abaisse une perpendiculaire sur le côté opposé, les deux triangles ainsi déterminés ont l'un $2^{\text{m}^2},52$, l'autre $2^{\text{m}^2},04$ de surface. Calculer l'aire du trapèze, sa grande base mesurant 5 mètres.

5. En abaissant une perpendiculaire de chacune des extrémités de la petite base d'un trapèze sur la grande, on obtient un rectangle de $77^{\text{m}},50$ de pourtour et deux triangles ayant l'un $46^{\text{m}^2},80$, l'autre $54^{\text{m}^2},45$ de surface. La petite base mesurant $20^{\text{m}},75$, trouver la longueur de l'autre.

6. Evaluer en ares la surface d'un trapèze dont l'un des côtés non parallèles mesure $72^{\text{m}},50$, sachant que la distance de ce côté au milieu du côté opposé est de $64^{\text{m}},40$.

7. Les deux bases d'un trapèze ont l'une 20 mètres, l'autre $30^{\text{m}},20$ de longueur. L'un des côtés non parallèles mesure $14^{\text{m}},50$ et sa plus courte distance du milieu du côté opposé est de $22^{\text{m}},088$. Quelle est la hauteur de ce trapèze ?

8. Un trapèze a $11^{\text{m}},25$ de hauteur. L'un des côtés non parallèles mesure $12^{\text{m}},75$ et la perpendiculaire menée de ce côté depuis le milieu du côté opposé a $18^{\text{m}},75$ de longueur. La petite base étant les $\frac{2}{3}$ de la grande, déterminer l'une et l'autre.

b) *Ecoles secondaires.*

1. Calculer la surface d'un trapèze isocèle de 112 mètres de pourtour et dont les bases mesurent l'une $22^{\text{m}},20$, l'autre $31^{\text{m}},80$.

2. La diagonale d'un trapèze isocèle divise celui-ci en deux triangles, dont le plus grand présente une surface de $108^{\text{m}^2},50$. D'autre part, si de l'une et de l'autre des extrémités de la petite base, on abaisse une perpendiculaire sur la grande, on obtient un rectangle dont la diagonale mesure 25 mètres. Le trapèze ayant 7 mètres de largeur, calculer sa surface.

3. Dans un trapèze isocèle A B C D, la perpendiculaire abaissée de l'une des extrémités de la petite base A B sur la grande C D forme avec la diagonale B C un triangle dont la surface surpasse de 42 décim.^c celle du triangle A B C. Trouver les deux bases de ce trapèze, dont la hauteur mesure $1^{\text{m}},20$ et la diagonale B C $3^{\text{m}},70$.

4. Les deux bases A B et C D d'un trapèze mesurent l'une $13^{\text{m}},60$, l'autre $19^{\text{m}},60$. Si, de l'une des extrémités de A B, on mène une parallèle au côté A C, on obtient un triangle D I B, dont les côtés B I et B D ont le premier $5^{\text{m}},40$, le second $7^{\text{m}},60$ de longueur. Evaluer à un décimètre carré près la surface du trapèze.

c) *Sociétaires.*

1. Exprimer l'aire d'un trapèze au moyen des deux bases et des deux diagonales.

2. La perpendiculaire abaissée de l'une des extrémités de la petite base d'un trapèze sur la grande forme avec la diagonale un triangle de 12^m de pourtour dont elle est le plus petit côté. Ce trapèze, isocèle, ayant 10^m,80 de surface et 14 mètres de pourtour, déterminer chacune de ses bases.

L. BAATARD, *Grand Saconnex.*

Nous publierons les solutions qu'on voudra bien nous envoyer de ces problèmes.

Nota. — L'auteur des problèmes qui précèdent, M. Baatard, nous avait envoyé une solution exacte au problème proposé dans le n° du 15 novembre ; cette solution nous est toutefois parvenue trop tard pour être insérée dans le dernier numéro. Nous rappelons à cette occasion que tout travail destiné à l'insertion doit nous parvenir au plus tard le 5 et le 20 de chaque mois, pour paraître dans le numéro suivant. Si, en se conformant à cette prescription, le travail ne paraît pas de suite, c'est que la place est réservée à des travaux antérieurs.

(Sous-rédaction).

CORRESPONDANCES

Nous recevons la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de publier et qui redresse une erreur bien involontaire, mais passablement conséquente parue dans l'avis du dernier numéro.

A la Sous-rédaction de l'*Educateur*,

C'est par erreur que vous annoncez dans votre numéro du 1^{er} décembre que j'ai l'intention de publier un *traité complet de géométrie pratique* dans l'*Educateur*. Un pareil travail ne ferait qu'augmenter inutilement le nombre déjà plus que suffisant des traités de géométrie qui existent dans toutes les langues. C'est plutôt un *guide pratique pour le calcul des volumes*, à l'usage des instituteurs et des élèves des écoles secondaires, industrielles et professionnelles que je me propose de publier. Mon travail formera, pour ainsi dire, le complément nécessaire du chapitre correspondant des ouvrages de stéréométrie. L'introduction précisera du reste davantage le but que je me suis efforcé d'atteindre.

Agréez, etc.

ED. MEYER.

M. F... N... A... C'est bien ainsi que nous l'entendions ; toutefois l'insertion ferait double emploi, nous écarterons donc votre copie de notre portefeuille.

LIBRAIRIE DELACHAUX & NIESTLÉ

— NEUCHÂTEL —

VIENT DE PARAÎTRE :

Seconds exercices de lecture, par C. W. JEANNERET, neuvième édition, illustrée, un beau volume imprimé avec soin, 225 pages, 1 fr. 20.

Premier livre de lecture, du même auteur, huitième édition, illustrée de nombreuses vignettes, fort papier, 272 p., 1 fr. 50.

Ces deux ouvrages sont soigneusement cartonnés.

La librairie **Delachaux & Niestlé** fournit également tous les autres ouvrages scolaires de M. C. W. JEANNERET.

3-2

(H-269-N)

Cantates patriotiques Grandson et Davel

pour chœurs-mixtes, chœurs d'hommes et écoles. Edition sans accompagnement 40 cent. (30 cent. par 20 exemplaires et au-dessus). Edition complète avec piano et orgue, notice historique, instruction pour l'exécution, etc., etc. — 1 fr. 25 (1 fr. pour MM. les Instituteurs et Directeurs).

Collection de chœurs d'hommes

(divers degrés de force). Elle est envoyée à MM. les Directeurs au prix réduit de 2 fr. et de 2 fr. 50 avec les deux cantates. Adresser les demandes à l'auteur

(H-2574-L) 6-4-30

H. GIROUD, à STE-CROIX (Vaud).

Un jeune homme de 23 ans, porteur d'un diplôme de licencié ès-lettres de l'Académie de Neuchâtel, cherche une place de précepteur ou de professeur dans un établissement de la Suisse ou de l'étranger. Références : MM. Dr Daguët, Dr Domeier, Dubois et Aimé Humbert, professeurs à l'Académie et Biolley, professeur au Gymnase cantonal, tous à Neuchâtel. (H-266-N) 3-2

AVIS

L'administration de l'*Institution Sully-Lambelet, aux Verrières*, met au concours la place de DIRECTRICE de l'établissement. — Adresser les offres, avec certificats à l'appui, jusqu'au 31 décembre prochain, à M. *Albert Hégi*, président du conseil d'administration, aux Verrières, qui fournira tous les renseignements désirables. (H-290-Z)
Verrières (Suisse), le 28 nov. 1885.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du **CANTON**, de la **SUISSE** et de **L'ETRANGER**

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.